

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « AMI » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 22 juin 2017

A partir du 11 août 2017,

- Les **18 508 784** actions anciennes de la société « AMI » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : AMI17
 - Code ISIN : TN0007680044
 - Groupe de Cotation : 33
- Les **4 627 196** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.